

Les agents de nationalité étrangère exerçant dans le champ Sportif et Artistique

Les pièces à fournir pour l'établissement

▪ **EMPLOYEUR**

1. - Demande d'autorisation de travail adressée au nom du Mr le ministre de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes (en double exemplaire). (à télécharger).
2. - Quatre imprimés de contrat de travail signés par les l'employeur et l'employé. (à télécharger – recto verso)
3. - Accord de la direction générale aux sports et/ou licence sportive de la fédération Concernée.

▪ **EMPLOYE**

1. Copie du Passeport.